



Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : Le vent de la fortune va souffler sur...

GÉLANNES

## Le vent de la fortune va souffler sur Gélannes

Seul Claude Maitrot (MRC) s'est abstenu sur la question d'un nouveau parc éolien sur le finage de Gélannes et 5

Quatre, cinq, dix, douze? Le nombre exact d'éoliennes qui vont être construites sur le territoire de Gélannes et de S pas encore arrêté.

Une chose est sûre. La communauté de communes des Portes de Romilly, au regard de la situation de crise énergétique environnementale actuelle, considère que la recherche et la mise en application d'énergies renouvelables et non poll territoire constituent pour elle une démarche nécessaire.

Au mois de juin, l'assemblée intercommunale et son président, Guy Allart avaient montré la voie à suivre en annonçant la construction d'une centrale solaire sur le parc de l'aérodrome. Des installations portées par une filiale d'Électricité de France. C'est un bureau d'étude corse (Visu) qui a été choisi pour entreprendre une analyse paysagère permettant d'identifier les potentialités de raccordement au réseau électrique, les nuisances sonores et les entraves à la circulation. « Du fait de sa situation géographique, cette partie du territoire ne présente aucune contrainte d'ordre naturel, ne présente aucune entrave à la circulation ».

le classement de ce périmètre en zone de développement éolien (ZDE).

Pas de quoi faire sourire l'élus de l'opposition, Claude Maitrot (MRC) bien seul autour de la table pour dénoncer « le regard des prix de revient réels et des perspectives de développement » s'inquiète-t-il.

Et l'élus romillon de rappeler que les éoliennes, en raison de la non-permanence du vent, « ont une rentabilité moyenne de 10% ». S'il ne conteste pas le fait que les éoliennes ne dégagent pas de gaz à effet de serre, Claude Maitrot reste cependant convaincu que les éoliennes accroissent les capacités de production de pointe, donc à augmenter la part des énergies renouvelables. Un raisonnement qui a fait sourire Guy Allart, le président allant même jusqu'à demander à Claude Maitrot de « ressembler à un élu ». Les élus de l'assemblée le savent bien. Des éoliennes, c'est aussi et surtout une vraie manne financière. 300 000 euros par an. À ce prix-là, on ne tergiverse pas...

Haut de page

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)

[Imprimer cet article](#)

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la mer](#)

**Les commentaires** (0 commentaires)

**Réagir à cet article**

Login (Email) :

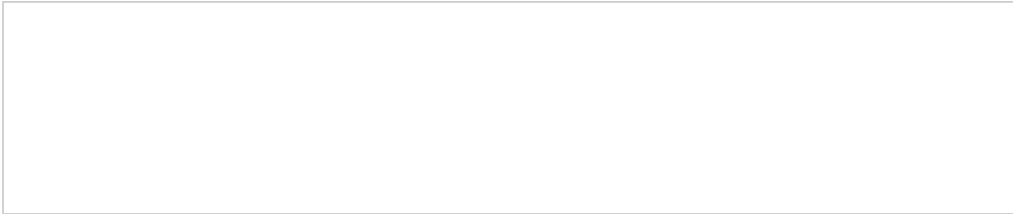
Mot de passe :

[OK](#)

[Inscription](#)

[Mot de passe oublié?](#)

Votre commentaire :



### L'actu En images

DECES DE MICKAEL JACKSON / Les fans se préparent à... 1/10



#### Mentions légales

#### Qui sommes-nous ?

#### Contactez-nous

##### Actualités

- France/Monde
- Economie
- Politique
- Société
- Faits divers / Justice
- Culture & loisirs
- Sports
- L'Estac
- Dossier

##### L'actu de vos villes et cantons

- Bar-sur-Aube
- Bar-sur-Seine
- Nogent-sur-Seine
- Romilly-sur-Seine
- Arcis-sur-Aube

##### Votre département à la loupe

- Ma commune à la une
- Une date - une histoire
- Paroles de Champenois
- Généalogie

##### Communautés

- Forums
- Publiez vos photos
- Visitez la galerie photos
- Proposez un événement
- Communiquez vos infos

##### Services

- Agenda
- Guide touristique
- Météo
- Concours
- Programmes télé
- Gérez votre abonne papier
- S'inscrire sur le site
- S'abonner aux new:
- S'abonner aux alert